



LES ECHOS



COMMUNICATION MUNICIPALE

C'est l'été, le soleil, les vacances ...

Retrouvez-nous le 12 juillet pour un cinéma en plein air au parc de la Sathonette et le 14 juillet sur l'esplanade Denis Papin pour un feu d'artifice tiré à partir de 22h30.

BONNES VACANCES !

ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Le repas intergénérationnel à la Roseraie

VIE MUNICIPALE PAGE 2 A 5

- ⊙ 14 juillet
- ⊙ Cinéma en plein air
- ⊙ Retour sur le conseil municipal du 31 mai
- ⊙ Départ de la DGS
- ⊙ Réunion publique - Cité Toray
- ⊙ Cadre de vie
- ⊙ Service Enfance

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 9

- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Gymnastique Ikebana
- ⊙ CSSBF
- ⊙ JSP
- ⊙ Saint-Maurice Volley
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Saint-Maurice Tennis

VIE PRATIQUE PAGES 9 A 10

- ⊙ Les abeilles
- ⊙ Nouveau cabinet d'ostéopathie
- ⊙ Nécrologie
- ⊙ Tri du verre
- ⊙ Concours photos
- ⊙ Offres d'emploi
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

LES REPAS INTERGENERATIONNELS A LA ROSERAIE

En février 2015, sous l'impulsion du service enfance et du CCAS, les repas intergénérationnels sont mis en place à la Roseraie. Ils se déroulent à la cadence moyenne d'un par mois, hors vacances scolaires.



Les animateurs de la Roseraie et ceux de l'ALSH mettent en place des animations en lien avec la thématique choisie ensemble. On peut citer : le printemps, découverte d'un pays, le carnaval, la galette des rois, et pour fêter l'arrivée de l'été et la fin de la saison autour d'un barbecue. Ces repas se déroulent à la cadence de 5 à 8 repas par année scolaire. Les enfants concernés sont le groupe des plus grands de l'ALSH (8 à 13 ans), avec une capacité de 12 enfants. Selon les thématiques, le cuisinier choisit des plats en conséquence. Avec le temps ces repas ouverts aux personnes de l'extérieur rassemblent toujours plus de monde ; ils permettent la rencontre des générations, et le partage des idées et des anecdotes sur le quotidien.



14 JUILLET

Comme chaque année, le week-end du 14 juillet est un temps de fête à Saint-Maurice-de-Beynost. A partir du vendredi soir 13 juillet, et jusqu'au dimanche soir 15 juillet : fête foraine sur l'esplanade Denis papin. Le samedi 14 juillet et le dimanche 15 juillet, une restauration rapide et des rafraîchissements sont proposés par l'association CLARA. Le samedi 14 juillet, concours de pétanque à 14 heures avec CLARA. Le 14 juillet à 22 heures 30 feu d'artifice offert par la municipalité.



Le groupe des plus jeunes (3 à 5 ans), quand à eux, partagent également un moment intergénérationnel. Celui-ci se passe un mercredi en décembre en participant à la remise des colis de Noël lors d'un goûter avec les résidents de la Roseraie. Le repas de juin 2018 a rassemblé une quarantaine de personnes de tous âges, il a pu se dérouler à l'extérieur sous des barnums et autour d'un barbecue. Des jeux d'adresse ont été organisés, petits et grands semblaient ravis. Dès septembre de nouvelles thématiques seront mises en place pour la nouvelle saison, afin de continuer dans cette dynamique de rencontres enrichissantes.



VIE MUNICIPALE

CINEMA PLEIN AIR

Cinéma Plein Air

La municipalité vous propose une soirée en famille au parc de la Sathonette.
Rendez-vous le 12 juillet à 19 heures 30, venez avec votre PIC NIC, tables et bancs sont à disposition.
21 heures 30 film : **MOI MOCHE ET MECHANT 3**
Apéritif offert par la municipalité.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Marie-Christine PETIT est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation procès-verbal du 29 mars 2018

A la demande de Mme BRUGNOT, le nom du rapporteur de la délibération concernant la délégation de service public et l'échéancier de la créance constatée sera modifié, cette délibération ayant été présentée par M. MONCHANIN.

Le procès-verbal est adopté à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

3. Décisions prises par le Maire par délégation.

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1 SIEA - Modification des statuts.

Le conseil municipal valide le principe d'une modification des statuts du SIEA.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 3 abstentions.

4.2 Vente ambulante - Réglementation et fixation des tarifs de redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal décide d'étendre les autorisations de commerces ambulants de vente de produits alimentaires tels que pizzas, kebabs, sandwiches au parking du Forum attenant au boulevard proche du chemin de Thil de 11h30 à 14h30, du lundi au vendredi.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Interventions de MM PERNOT et MONCHANIN

5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

5.0 Vote des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales

Le rapporteur rappelle au conseil municipal que lors de sa séance du 1er février 2018, celui-ci s'est prononcé sur le taux applicable sur la taxe sur les propriétés bâties pour l'exercice 2018. Or, la circulaire préfectorale sur les « budgets primitifs 2018 et les comptes administratifs 2017 » impose que le conseil délibère sur les taux de l'ensemble des taxes directes locales alors même que ces taux restent inchangés par rapport à l'exercice 2017. Le conseil municipal confirme l'augmentation de 1,5% sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et fixe le taux 2018 à 11,29% (contre 11,12% en 2017), le taux de la taxe d'habitation pour l'exercice 2018 à 12,13% et le taux de la taxe sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2018 à 28,54%.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

5.1 Décision modificative n° 2 - Budget principal .

M. le Maire informe l'assemblée que certains crédits inscrits au budget primitif 2018 doivent faire l'objet de réajustements. La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

5.2 Convention entre la commune de Saint-Maurice-de-Beynost et ORANGE - Modalités de financement de l'opération de dissimulation du réseau de télécommunications - Chemin des Bottes et des Baterses

Dans le cadre de la réhabilitation des chemins des Bottes et des Baterses, les réseaux aériens seront enfouis. Le conseil municipal valide le projet de convention avec Orange pour les travaux de télécommunications, qui est propriétaire de ce réseau.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Intervention de M. PERNOT

5.3 Convention entre la commune de Saint-Maurice-de-Bey-

nost et ORANGE - Modalités de financement de l'opération de dissimulation du réseau de télécommunications - Avenue de la Gare.

Dans le cadre des travaux avenue de la Gare, les réseaux aériens seront enfouis. Le conseil municipal valide le projet de convention avec Orange pour les travaux de télécommunications, qui est propriétaire de ce réseau.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Elections professionnelles 2018 - Composition du futur comité technique.

Les élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), au Comité Technique (CT) et aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP) se dérouleront à la fin de l'année 2018. Toutes les collectivités sont concernées par les élections professionnelles. Il s'agit pour les agents d'élire leurs représentants. Le comité technique est composé de 2 collèges :

- Celui des représentants du personnel
- Celui des représentants de la collectivité

Le conseil municipal adopte la composition suivante du comité technique :

	Titulaires	Suppléants
Représentants du personnel	3	3
	dont 70% de femmes et 30% d'hommes	
Représentants de la collectivité	3	3

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6.2 Création d'emplois saisonniers - filière animation - été 2018

Afin d'assurer l'encadrement des enfants qui seront accueillis au cours de cet été, il est nécessaire de créer 10 postes d'animateurs. Le nombre de contrats signés sera fonction du nombre d'enfants inscrits.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6.3 Rémunération des personnels enseignants et non enseignants assurant des missions périscolaires.

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux horaires scolaires, le conseil municipal décide de mettre en place des études surveillées pour les élèves des classes élémentaires. Pour assurer le fonctionnement de ce service, il sera fait appel, notamment, à des enseignants, fonctionnaires de l'Education Nationale. Ces enseignants seront rémunérés par la commune dans le cadre de la réglementation sur les activités accessoires. Le conseil municipal fixe la rémunération des enseignants selon les taux maxima en vigueur applicables au 1er février 2017.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une contre.

7. URBANISME

Cession du tènement bâti et non-bâti, sis 17 chemin de Thil, aux époux Pourchaire

Le bâtiment individuel et son terrain attenant, sis 17 chemin de Thil appartiennent au domaine privé communal. Ledit immeuble n'étant pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal, le conseil municipal décide de procéder à son aliénation. L'estimation de la valeur vénale du bien a été établie par le service des Domaines à 235 000 €. Les époux POURCHAIRE proposent d'acquérir le bien au prix de 235 000 euros. Le conseil municipal valide la cession du tènement immobilier bâti et non bâti par vente de gré à gré.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. ENFANCE - JEUNESSE

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018 (SUITE)

Adoption des tarifs des différents temps périscolaire, de l'ALSH et approbation du règlement de fonctionnement du du service TMP/ALSH

La commune a validé le retour à 4 jours d'école par semaine à compter de la rentrée 2018. Cela implique notamment la fin des TAP mais aussi la réouverture de l'ALSH à la journée pour les mercredis. Par ailleurs, la commune souhaite aussi proposer un temps d'étude surveillée le soir après la classe pour les élèves d'élémentaire. Le conseil municipal valide le règlement de fonctionnement du service Temps Méridien Périscolaire et Accueil de Loisirs avec les modifications apportées pour la rentrée de septembre 2018 et approuve les tarifs actualisés.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

Intervention de M. CHARTON

9. Questions des conseillers et information diverses

1/ M. Le Maire informe l'assemblée qu'un mauricien a été na-

turalisé français ce jour, lors de la cérémonie qui a eu lieu en Préfecture.

2/ Le changement d'armement de la Police municipale est en cours. Les agents n'ont pas encore l'autorisation de port de ce nouvel armement mais une partie de leur formation est effectuée.

3/ Projet cinéma : M. Le Maire confirme que le dossier est en cours et sera remis prochainement par la CCMP à la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDAC).

La séance est levée à 22h30

Prochain conseil : jeudi 5 juillet 2018

Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez également vous le procurer sur simple démarche en mairie

ELLE S'EN VA ...

Madame Muriel Ravier, Directrice Générale des Services, en poste depuis environ 3 ans, a fait valoir ses droits à mutation. Pour raisons personnelles, ou pour valoriser leur plan de carrière, les fonctionnaires territoriaux peuvent demander leur mutation vers d'autres collectivités territoriales. Lors de son allocution, M. le Maire a souligné le regret que nous avons de voir partir Madame Ravier, qui s'était très bien intégrée aux services municipaux de Saint Maurice de Beynost. Elle a géré avec soin pendant cette période, recherchant toujours les solutions de compromis avec les élus, le personnel tout en respectant les besoins des habitants et les impératifs techniques et réglementaires ; Elle avait gagné l'estime de tous. Madame Ravier nous quitte pour un poste de DGS à Charbonnières dans le Rhône. Madame Ravier, les élus et le personnel de Saint-Maurice-de-Beynost, vous présentent leurs meilleurs vœux pour une bonne intégration dans votre nouveau poste.



CADRE DE VIE - LES TRAVAUX DE MAINTENANCE CONTINUENT SUR LES PROPRIÉTÉS COMMUNALES



En ce mois de juin, la Sathonette fait peau neuve. C'est ainsi que les menuiseries des 1er et 2ème étages, d'un autre âge, ont été remplacées. Il en a été de même pour la couverture tuiles creuses qui recouvre les murs de clôture en pisé du parc. La réfection de cette dernière était devenue nécessaire pour protéger le bon état des murs sur lesquels des infiltrations étaient apparues.



L'ENFANCE

L'ÉTÉ

Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs cet été, ne vont pas s'ennuyer. Bouge ton corps, Retour vers le futur, Le temps des dinos feront partie des thématiques proposées à l'accueil de loisirs. Chaque semaine les enfants seront plongés dans une nouvelle ambiance. Ateliers manuels, jeux sportifs, sorties à la journée, grands jeux, jeux d'eau, sorties à la piscine et beaucoup d'autres surprises sont prévus. Le programme complet est en ligne sur le site de la commune et disponible en mairie.



LA RENTRÉE

Comme vous le savez, la rentrée 2018 verra le retour à 4 jours d'école. Ainsi l'ALSH du mercredi sera ouvert à la journée avec 3 possibilités d'accueil : matin avec repas, après-midi sans repas ou journée entière. Les différents carnets d'inscription (périscolaire, accueil de loisirs des mercredis et des vacances) seront en ligne dès le début du mois de juillet et disponibles en mairie. Quant à l'inscription au restaurant scolaire pour la prochaine rentrée, vous avez jusqu'au 06 juillet pour déposer en mairie la fiche transmise dans le cahier de votre enfant.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB AMITIÉ LOISIRS

L'approche des vacances est toujours une période très active pour le Club Amitié Loisirs. Le 29 mai, 49 personnes étaient présentes au repas de la Fête des Mères. Ce succulent repas s'est déroulé au bord du lac du Grand Large à Meyzieu, dans une ambiance festive. Le 8 juin, le concours de pétanque agrémenté d'un barbecue avec nos amis du club de Miribel rassemblait 23 personnes du club ravies de cette journée. Le 15 juin, dans la fraîcheur du matin, les adhérents se rassemblaient pour le départ au lac de Vouglans, encore une journée très appréciée par les participants, à l'ordre du jour : visite d'une fruitière, balade sur le lac avec repas sur le bateau. Le barbecue annuel au club de tennis le 27 juin clôturait cette saison avant la fermeture du club du 3 juillet au 28 août pour la trêve estivale. A la rentrée des activités sont déjà prévues : le club participera au forum des associations le 8 septembre, le concours de coinche le 19 octobre, le repas beaujolais au club le 15 novembre, la vente annuelle du club le 25 novembre, le repas de fin d'année au restaurant le 12 décembre, le goûter de Noël le 18 décembre. Bonnes vacances à tous !



CT DOMBES

DANS LE JURA

En plus des sorties tri-hebdomadaires, 7 CTDOMBISTES ont participé au BCMF (brevet cyclo montagnard) du Jura. Les 2 et 3 juin ils ont parcouru 240 km avec 4200m de dénivelé sur 2 jours. Au départ de Lons le Saulnier direction Prénovel à 900m d'altitude pour la nuit, puis le lendemain descente sur St Claude, passage au lac de Vouglans, une radée furieuse et prolongée a obligé les participants à mettre pieds à terre ; fort heureusement à l'arrivée une belle collation fut servie dans une ambiance chaleureuse et conviviale comme toujours avec les cyclotouristes...



COURSE DE LA SAINT-MAURICE

Au départ de Ste Croix, ont été accueillis 170 cyclos, le président Jean Giroud a félicité les nombreux bénévoles qui ont permis cette réussite (traçage, Ravitos, accueil, assiette à l'arrivée). Un grand Merci à l'Espérance De Beynost et à son Président Henri Florence, qui avec une quinzaine de musiciens ont enchanté le repas des cyclos. Bonnes vacances !

GYMNASTIQUE IKEBANA



L'Association de gymnastique IKEBANA de ST MAURICE de BEYNOST vous invite à deux séances de gymnastique gratuites à la salle des Fêtes de ST MAURICE à partir du Mardi 18 Septembre 2018 de 20 h à 21h. La saison 2017/2018 se termine le mardi 26 Juin. Les messieurs sont les bienvenus.

Les cours sont assurés par une animatrice diplômée et dynamique. Renseignements : Tél. 04 78 55 01 54 ou 06 64 48 09 09

SAINT-MAURICE VOLLEY



De bons résultats pour la saison qui se termine. 45 jeunes licenciés, dont 15 issus de la section sportive en partenariat avec le collègue Anne Franck, 2 équipes championnes de l'Ain. 2 équipes M13 masculines engagées en championnat départemental de l'Ain : l'équipe 1 termine 1ère et

a participé aux finales régionales le 3 juin dernier finissant 8ème. L'équipe 2 termine 5ème, mais se console avec sa victoire à la coupe de l'Ain. L'équipe M13 féminine qui ne démerite pas pour sa 1ère année en compétition finissant vice-championne de l'Ain. L'équipe M15 féminine qui, 2ème durant toute la saison gagne le match décisif lors des finales départementales pour accrocher le titre de championne de l'Ain. L'équipe débutante a également participé aux finales régionales. 4 M13 masculins du club ont été sélectionnés pour intégrer la sélection de l'équipe de l'Ain pour participer aux rencontres avec d'autres sélections régionales où ils terminent 7ème, mais cela faisait longtemps que l'Ain n'avait pu avoir une équipe masculine. Le SMCV recrute un entraîneur pour la rentrée 2018/2019. 46 seniors licenciés, dont 3 équipes engagées en championnat FSGT (2 masculine et 1 féminine). Un groupe loisir toujours présent qui se retrouve tous les vendredis à Beynost pour le plaisir de jouer au volley.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

C'est lors d'une journée ensoleillée et propice à la performance que les jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-de-Beynost ont atteint la deuxième place au rassemblement technique avec la meilleure manoeuvre incendie. Lors de cette manifestation orchestrée avec dextérité par le responsable de la section de Miribel sur la commune de Neyron, la concentration, la bonne humeur et les batailles d'eau ont rythmé cette compétition départementale. Notre section et quatre autres de l'Ain ont été qualifiées pour le rassemblement national à Bourges le 7 juillet prochain. Pour le mot de la fin, félicitations aux deux JSP Mathéo et Raphaël. Ces jeunes ont validé les épreuves du brevet national JSP et intégreront les rangs des sapeurs-pompiers dans les mois à venir. Nous leur souhaitons bonne continuation.

BOXE FRANCAISE

COUPE DENISE AVEDIQUIAN

Ce Samedi 26 Mai 2018, nos 8 compétiteurs jeunes, participaient à la Coupe Denise Avediguan, rencontre réservée et limitée jusqu'aux catégories Benjamin. Résultats : 11 Victoires sur 12 assauts. Nos jeunes sportifs remportent la coupe du meilleur club. Denise Avediguan était la fondatrice de notre club CSSBF, elle avait tant fait pour notre sport ainsi que pour les jeunes, que cette coupe nous tient tout particulièrement à cœur. Bravo à Djeddou Mathéo, Hugonnard Mathew, Brun Maëlys, Lavigne Loan, Bislimi Vigan, Di-Giacomo Inès, Tebti Nowfel, Tebti Qais, ainsi qu'aux accompagnateurs et parents. Serge Cacciare & Fabrice Miramand, félicitent nos compétiteurs pour leur performance sportive. Mention spéciale pour Mohamed Tebti qui a encadré et accompagné nos jeunes sur cette journée.



WEEK-END FAMILIAL EN MOBIL HOME

Pour clôturer sa très belle saison 2017-2018, le bureau du club de Boxe Française CSSBF a organisé un week-end en mobil-home pour chaque famille, sous le soleil de la Drôme, ou chacun a pu profiter d'un beau complexe aquatique. Licenciés et adhérents, accompagnés de parents et de bénévoles du club, ont passé un week-end basé sur la convivialité, l'amitié, favorisant la cohésion du club, mais aussi l'échange, l'entraide et l'écoute entre les générations. Le CCSBF, fort de ses 134 licenciés, prépare activement la saison prochaine pour son école de boxe qui accueille toutes les catégories d'âges, des enfants aux adultes, de la pratique loisir à la compétition, le tout dans un esprit de convivialité, fidèle à nos valeurs essentielles des 4E Ethique, Esthétique, Efficace, Educative. Le CSSBF sera présent au forum des associations qui se déroulera le Samedi 8 Septembre 2018, place Charles De Gaulle, sur la commune de Saint-Maurice-de-Beynost. À cette occasion, petits et grands, jeunes et moins jeunes, pourront découvrir notre sport et les bénévoles du club pourront échanger et préparer les inscriptions pour la saison prochaine qui débutera début septembre 2018. Le site de notre fédération pourra vous informer sur notre sport - www.ffsavate.com.



SAINT-MAURICE TENNIS

Championnats de l'Ain : Bon comportement des 5 équipes engagées (2 équipes dames et 3 équipes hommes) ; mention spéciale à l'équipe 1 féminine qui monte en 1ère division départementale. Le tournoi Open, malgré les intempéries, s'est déroulé grâce à la grande disponibilité des bénévoles membres du bureau. Il y a eu plus de 120 matchs à accompagner jusque parfois tard dans la nuit. Notons la belle performance de Marine Gabardo 30/4 de Saint Maurice tennis qui s'est inclinée devant un 15/5 le 22, la veille des finales. Le traditionnel barbecue s'est déroulé dans la bonne humeur. Le président Patrick Luquet remercie toute son équipe de bénévoles et tous les participants au tournoi et au barbecue, il souhaite de bonnes vacances à tous les Mauriciens et vous donne rendez-vous pour les inscriptions. Dès maintenant, vous pouvez noter la 2ème Randonnée pédestre familiale le dimanche 23 septembre à Saint-Maurice-de-Beynost. Départ libre



de 8 heures à 15 heures du parc de la Sathonette. Ravitaillément sur le parcours.

Les stages tennis se déroulent à la semaine : Semaine 1 du 2 au 6 juillet, Semaine 2 du 9 au 13 juillet, Semaine 3 du 16 au 20 juillet. Pour toutes informations, contacter : Alexis PERDRIX 06-13-51-70-26 ou alexperdrix@hotmail.fr. Les inscriptions se dérouleront du 27 au 31 août de 18 heures à 20 heures. L'école de tennis reprendra le mercredi 5 septembre à 10 heures.

LES ABELLES

Les abeilles sont des insectes domestiques. Lorsque deux reines se trouvent en concurrence dans une ruche, la reine la plus âgée quitte la ruche laissant place à la plus jeune reine. Suivie par les abeilles qui lui sont restées fidèles, elle part alors former un essaim en dehors de la ruche. Dans ce cas, il ne faut pas tenter de le détruire, ce qui pourrait être dangereux, ni appeler les pompiers qui n'interviendront pas, mais trouver un apiculteur qui récupérera l'essaim pour le mettre dans une ruche. Il isolera la reine en coupant la branche ou tout autre support que les abeilles avaient choisi pour poser leur essaim. Les abeilles suivront toujours la reine et l'essaim se reformera là où l'apiculteur aura décidé de l'implanter (ruche ou autre support). C'est ce qui s'est produit récemment sur notre commune près du centre social Artémis. Les policiers municipaux chargés de la sécurité sur la commune ont contacté un apiculteur qui a fait le nécessaire.



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> - En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

NOUVEAU CABINET D'OSTEOPATHIE

Julie Gonzalez et Vincent Ettou ont le plaisir de vous informer de l'ouverture de leur cabinet d'Ostéopathie situé 40 route de Genève dans la résidence Parfum Cèdre, à Saint Maurice de Beynost. Le cabinet se compose de deux ostéopathes issus d'une formation de 6 ans, diplômés de l'Andrew Taylor Still Academy Limonest 69760. Nous prenons en charge, aussi bien les nourrissons, enfants, femmes enceintes, adultes, seniors, que sportifs.

NECROLOGIE

Monsieur René Baillet nous a quittés. Arrivé comme ingénieur à la CISPO, il a vécu les nombreuses modifications de statut de l'usine qui est aujourd'hui Toray. A l'heure de la retraite, son esprit d'ouverture, et son sens des responsabilités le conduisaient naturellement à jouer un rôle dans la collectivité. De 1983 à 1995 il a siégé à la municipalité comme adjoint au maire en charge de l'urbanisme. C'était le début des grands bouleversements communaux avec entr'autres créations des espaces sportifs, construction d'écoles, implantation des zones industrielles, création de nouvelles rues avec mise en place de la séparation des réseaux, etc, il a mené à bien tous ces chantiers avec toute la rigueur et le goût du détail qui le caractérisaient. Parallèlement à ces activités, il s'investissait dans les associations : organisant la kermesse du foyer Saint Maurice, ou dirigeant la chorale du club Amitié Loisirs, association dans laquelle il était membre du conseil d'administration. Mélomane hors pair, il ne manquait jamais une occasion de faire profiter l'assemblée de ses talents. Il était aussi délégué de secteur pour la Ligue Contre le Cancer. C'était un Mauricien exceptionnel, très actif et très impliqué. A sa famille, la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost et l'équipe des Echos présentent leurs sincères condoléances.

C'est avec plaisir que nous apprenons la qualification au championnat d'Europe de BMX de Camille CJELMIS 9 ans, habitante de Saint-Maurice-de-Beynost. Cette épreuve se déroulera les 14 et 15 juillet à Sarriens. Elle est licenciée au club Beynost BMX la côtière depuis 3 ans.

AGENDA

05/07	ARTEMIS Fête des bénévoles
13-14-15/07	VOGUE Esplanade Denis Papin
14/07 11h30	Municipalité Inauguration des festivités du 14 juillet Esplanade Denis Papin
14/07	CLARA Concours de pétanque
14/07 22h30	Municipalité Feu d'artifice
14-15/07	CLARA Animation-Restauration-Buvette Esplanade Denis Papin
Les mardis et jeudis 16h-19h	ARTEMIS Les terrasses

CONCOURS PHOTOS

CONCOURS PHOTO DU GRAND PARC 2018

« En chemin... »



DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

OFFRES D'EMPLOI



VSDS
Aide et Soins à Domicile

Offres d'emploi

Débutants acceptés

Aide à domicile - CDD ou CDI
Possibilité de temps plein - Horaires aménagés
Permis B et véhicule indispensable
Indemnités kilométriques

Auxiliaire de vie - CDD ou CDI
Possibilité de temps plein - Horaires aménagés
Permis B et véhicule indispensable
Indemnités kilométriques

CV et lettres de motivation à adresser à
VSDS
225 rue Louis Antoine Duriat - 01600 REYRIEUX
Tel : 04.74.00.35.17 / contact@vsds.fr

OFFRES D'EMPLOI
VSDS aide et soins à domicile propose en CDD ou CDI
A temps plein ou horaires aménagés,
Des emplois d'aide à domicile
ou d'auxiliaire de vie
véhicule indispensable,
indemnités kilométriques

ETAT CIVIL

Naissances	
08/06	Ela SOLAK
08/06	Lorenzo MOISSONNIER
10/06	Alizée LECLERC
11/06	Chayma ATBA
14/06	Sara RISSON
Mariages	
02/06	Eric VALLE et Catherine BARRAUD
23/06	Guek Hour Jimmy EAR et Elsa KHO
Décès	
27/05	Denise BAGUET
04/06	Jean-François LAUGIER
21/06	Georgette MARTHOUD Vve BREDY
21/06	Gérard GOUBATIAN

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

07/07	Y. ROUX Information communication
14/07	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
21/07	C. CHARTON Sport-Associations-Culture
28/07	R. RESTA Cadre de vie

JE TRIE LE VERRE
LE GESTE CITOYEN POUR METTRE LE CANCER EN MORCEAUX.



*Par l'achat de verre recyclé, le Comité de Miribel et de Meyrieux soutient la Ligue contre le cancer et aide aux personnes atteintes de cancer.

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



**INFORMATIONS
DECHETTERIE
CCMP**



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avril au 31 oct.
Du lundi au vendredi :
9h-11h45 et 14h00-18h45.
Samedi :
9h00-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe des JSP, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de gymnastique Ikebana, l'équipe Saint-Maurice Volley, l'équipe du CSSBF, et l'équipe du CT Dombes.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr